



# VERNET LES-BAINS

Contactez-nous  
au  
**04 68 05 52 84**  
ou l'Agence ValVital  
au  
**04 79 35 38 50**

## Fiche de réservation cure thermique 2025

Vous pouvez également réserver directement sur [www.valvital.fr](http://www.valvital.fr)

### CURES CONVENTIONNÉES **18 jours**

#### Quelle est votre orientation thérapeutique ?

Jusqu'à 2 orientations possibles en fonction de votre prescription médicale.

##### 1<sup>ÈRE</sup> ORIENTATION :

Rhumatologie

Voies respiratoires

##### 2<sup>ÈME</sup> ORIENTATION :

Rhumatologie

Voies respiratoires

#### Quelle plage horaire de début de cure vous conviendrait ? (selon les disponibilités)

7h-8h

8h-9h

9h-10h

10h-11h

11h-12h

#### À quelles dates souhaitez-vous effectuer votre cure ?

Vous pouvez débuter votre cure un lundi ou un jeudi à la condition d'avoir effectué la visite médicale auprès du médecin thermal.

1<sup>er</sup> choix\* : du ...../...../..... au ...../...../..... 2<sup>ème</sup> choix\* : du ...../...../..... au ...../...../.....

Orientations Vernet-les-Bains	FORFAIT THERMAL selon prescription médicale	Prix (PLF <sup>(1)</sup> )	TFR <sup>(2)</sup>	Complément tarifaire <sup>(3)</sup>
Rhumatologie	Forfait 1 : 72 soins d'hydrothérapie (RH1)	678,02 €	574,51 €	103,51 €
	Forfait 2 : 54 soins d'hydro (RH2) + 9 séances de kinésithérapie individuelle + 9 séances de kinésithérapie individuelle	739,18 €	626,35 €	112,83 €
	Forfait 2 : 54 soins d'hydro (RH2) + 18 séances de kinésithérapie collective	654,72 €	554,78 €	99,94 €
	Forfait 3 : 63 soins d'hydro (RH3) + 9 séances de kinésithérapie individuelle	773,14 €	655,11 €	118,03 €
	Forfait 3 : 63 soins d'hydro (RH3) + 9 séances de kinésithérapie collective	689,17 €	583,97 €	105,20 €
Voies respiratoires	Forfait 1 : 108 soins d'hydrothérapie (VR1)	597,59 €	506,36 €	91,23 €
	Forfait 2 : 90 soins (VR2) + 18 séances de kinésithérapie collective	602,27 €	510,33 €	91,94 €
	Forfait 3 : 99 soins (VR3) + 9 séances de kinésithérapie collective	595,31 €	504,43 €	90,88 €

Dans le cadre d'une double orientation, le tarif sera le montant pour l'orientation principale + la moitié du forfait 1 de la seconde orientation prescrite. <sup>(1)</sup>Prix Limite de Facturation : prix maximum fixé annuellement par l'Assurance Maladie en fonction de l'évolution des coûts d'exploitation supportés par les établissements thermaux. <sup>(2)</sup>Tarif Forfaitaire de Responsabilité. <sup>(3)</sup>Complément tarifaire : différence entre le PLF et le TFR, susceptible d'être pris en charge par votre Complémentaire Santé. Les bénéficiaires de la CSS (ex CMU-C, ACS) en sont exonérés. Conditions générales de vente : cures conventionnées disponibles sur [www.valvital.fr](http://www.valvital.fr). Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant. Les tarifs indiqués dans ce tableau sont les tarifs 2024, susceptibles d'être modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### MINI CURES\* **5 à 6 jours**

#### À quelles dates souhaitez-vous effectuer votre mini cure ?

1<sup>er</sup> choix : du ...../...../..... au ...../...../.....

2<sup>ème</sup> choix : du ...../...../..... au ...../...../.....

Rhumatologie 6 jours **305 €**

Voies respiratoires 6 jours **305 €**

Double orientation **457,50 €**

RH + VR  VR + RH

Lâcher-Prise 5 jours **390 € Nouveau**

\* Prestations non prises en charge par l'Assurance Maladie ; quantités limitées sous réserve de disponibilités. Tarifs valables au 1er janvier 2025, susceptibles d'être modifiés.



Le dos de la fiche est à remplir également.

# INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA RÉSERVATION DE VOTRE CURE

Est-ce votre première cure à Vernet-les-Bains ?

Oui  Non

Votre identité :

M<sup>me</sup>  M.  Mineur

Nom\* : .....

Nom de jeune fille\* : .....

Prénom\* : .....

Date de naissance\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

E-mail\* : .....@ .....

Nom et prénom de l'assuré(e) (si différent)\* : .....

.....

Organisme de prise en charge\* : .....

N° d'immatriculation\* : .....

\*Champs obligatoires pour la prise en compte de votre réservation.

J'accepte de recevoir par email les informations du Groupe ValVital.

J'accepte de recevoir par SMS les informations du Groupe ValVital.

J'accepte que mes données personnelles soient collectées et traitées par l'Agence ValVital et la société Compagnie Européenne des Bains, responsables de traitement aux fins de l'envoi d'offres commerciales. Je suis informé(e) que mes données pourront être transmises aux sociétés du Groupe ValVital et à leurs sous-traitants.

Le médecin qui a prescrit votre cure :

Nom et prénom : .....

Spécialité : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Le médecin thermal :

Dr. ALIOUANE Marion 09 73 57 03 23

Dr. GHADDAR Charles 06 88 70 92 35

Où êtes-vous hébergé(e) pendant votre cure ?

Nom de l'hébergement : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE D'HÉBERGEMENT ?

Vous pouvez être logé.e dans notre  
**résidence ou hôtel Les Sources.**

Souhaitez-vous être contacté(e) pour la  
réservation d'un hébergement, par l'Agence  
ValVital ?  Oui  Non

## FICHE DE RÉSERVATION À RETOURNER À : Thermes de Vernet-les-Bains, Allée du Parc 66 820 Vernet-les-Bains

Pour être prise en compte, votre réservation doit être confirmée par le versement d'arrhes :

- pour les cures conventionnées : 85 €\*
- pour les mini cures : le montant total de la mini cure

\* sauf pour les assurés CSS, ex CMU-C, à 100 % sur justificatif : 0 €.

Pour tout paiement des arrhes par chèque, merci de préciser l'ordre à l'attention de SODEXO.

### Extrait des conditions générales de vente

En cas d'annulation de la réservation jusqu'à 31 jours avant le début de la cure, les arrhes sont restituées après déduction de frais de dédit de 50 € par cure réservée et annulée. En cas d'annulation de la réservation moins de 30 jours inclus avant le début de la cure, aucun remboursement partiel ou intégral des arrhes n'est exigible. Les arrhes sont restituées intégralement dans les cas suivants :

- Cure annulée pour cause de décès du curiste, du conjoint, d'un parent au premier degré avec communication d'un certificat de décès.
- Cure annulée en raison du refus de prise en charge par l'organisme de sécurité sociale, après présentation d'un justificatif faisant état de ce refus.
- Cure annulée en raison d'un cas de force majeure.
- Cure annulée en raison d'un motif médical empêchant l'accomplissement de la cure dûment justifié par un certificat médical explicite et daté de moins de 15 jours avant la date officielle d'annulation.

### Protection des données personnelles

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés par mail à : [rgpd@valvital.fr](mailto:rgpd@valvital.fr) et par courrier à l'adresse : VALVITAL - Délégué à la protection des données personnelles - 18 route du Revard CS 30349 - 73100 Aix-les-Bains. Vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. SODEXO - SAS au capital de 48 000 € - RCS Perpignan 614 200 871 - Siège Social : Etablissement Thermal 66820 Vernet-les-Bains - TVA : FR 34 614 200 871